



MicroEntreprendre



LE MICROCRÉDIT ENTREPRENEURIAL : UN LEVIER ÉCONOMIQUE À IMPACT SOCIAL

Mémoire présenté au ministre des Finances
Monsieur Éric Girard dans le cadre des
consultations prébudgétaires 2019-2020

25 janvier 2019

Le microcrédit a fait ses preuves depuis plusieurs années comme étant une intervention à forte valeur ajoutée autant au niveau économique que social. Nous croyons que le développement économique du Québec passe par l'entrepreneuriat. Ainsi, c'est grâce au financement public de nos opérations que nous construisons une culture entrepreneuriale au Québec en étant la première porte d'entrée pour les entrepreneurs exclus des réseaux traditionnels de financement et des programmes normés d'autres organisations. Ainsi, MicroEntreprendre offre, au travers de ses 15 membres mobilisés dans 12 régions, à ceux et à celles qui souhaitent démarrer, développer ou consolider un projet d'entreprise, de la formation, de l'accompagnement de proximité et du financement grâce au microcrédit entrepreneurial.

L'expertise de notre réseau permet d'être, avec succès, au service de femmes et d'hommes qui ont l'ambition de fonder des entreprises. Depuis 18 ans, plus de 5 000 entreprises ont été ainsi créées et maintenues grâce au microcrédit entrepreneurial québécois permettant la création et le maintien de plus de 10 000 emplois et l'accompagnement de plus de 25 000 entrepreneurs. Notre formule de soutien aux entrepreneurs combinant l'accompagnement de proximité et le microfinancement assure un taux de survie des entreprises, au bout de cinq ans, de 67 % comparativement à la moyenne québécoise qui est de 42 %. Aujourd'hui, fort d'une capitalisation privée de près de 8 millions de dollars et d'un réseau d'experts déployés dans 12 régions du Québec, MicroEntreprendre représente un bon allié pour soutenir les entrepreneurs et les accompagner de la création jusqu'à la croissance de leur entreprise.

Au sommaire

1. Présentation du Réseau MicroEntreprendre
2. Portrait du microcrédit entrepreneurial au Québec
3. Des impacts économiques majeurs
4. Recommandations
5. Conclusion
6. Annexe 1 : Liste des organisations régionales membres du réseau MicroEntreprendre

1. PRÉSENTATION DU RÉSEAU MICROENTREPRENDRE

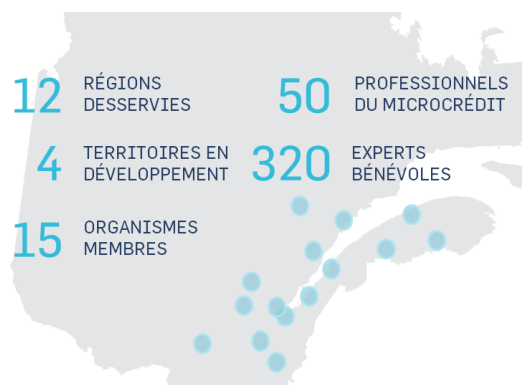
Accompagner et soutenir les entrepreneurs de demain

Chef de file de la microfinance entrepreneuriale au Québec, MicroEntreprendre a pour mission de **promouvoir et de développer l'approche du microcrédit entrepreneurial au Québec.**

Le Réseau regroupe **15 organisations membres** qui offrent aux entrepreneurs n'ayant pas accès au financement conventionnel, de l'accompagnement personnalisé et le financement nécessaire à la création, au développement ou à la consolidation de leur projet entrepreneurial. Grâce à une capitalisation de près de 8 millions \$, provenant d'investissements de la communauté et du secteur privé, 582 entreprises et 965 emplois ont été créés et maintenus grâce au microcrédit entrepreneurial en 2017-2018. C'est ainsi plus de 2 290 entrepreneurs qui ont été accompagnés pour un total de 22 800 heures d'accompagnement offertes par 50 professionnels du microcrédit et 320 bénévoles.

MicroEntreprendre, premier maillon de l'écosystème entrepreneurial québécois

Les 15 organisations du Réseau représentent le **premier maillon dans l'écosystème entrepreneurial.** Ils incarnent la ressource accessible et complémentaire qui intervient en premier lieu dans certains projets avant que les autres acteurs de développement économique, qu'ils soient gouvernementaux ou des milieux privés et bancaires, ne soient motivés à financer. Le professionnalisme et l'engagement des membres du réseau permettent un soutien efficace, efficient et personnalisé à chaque entrepreneur accompagné.



De manière plus spécifique, MicroEntreprendre et ses membres poursuivent les objectifs suivants :

- > Offrir un accès flexible à du capital et à de l'accompagnement de proximité aux nouveaux entrepreneurs;
- > Offrir un effet de levier pour aller chercher du financement supplémentaire (dans le cas des montages financiers plus importants);
- > Permettre à des personnes isolées ou à situation financière précaire d'accéder à du financement dans le but de démarrer un projet d'entreprise;
- > Promouvoir le démarrage et la croissance des petites entreprises afin de créer des emplois durables correspondant aux besoins des collectivités locales;
- > Sensibiliser et promouvoir l'entrepreneuriat individuel et collectif.

2. PORTRAIT DU MICROCRÉDIT ENTREPRENEURIAL AU QUÉBEC

Le microcrédit entrepreneurial est la porte d'entrée pour les entrepreneurs qui n'accèdent pas aux produits financiers des institutions bancaires ni aux programmes normés d'autres organismes. MicroEntreprendre offre à ceux et à celles qui souhaitent démarrer, développer ou consolider un projet d'entreprise **une formule de soutien aux entrepreneurs combinant l'accompagnement de proximité et le microfinancement.**

Les récentes statistiques sur l'entrepreneuriat permettent de saisir pleinement la pertinence de l'action du Réseau :

Les difficultés d'accès au financement constituent l'obstacle le plus souvent mentionné (58 %) par les personnes qui entreprennent des démarches de création d'entreprise¹.

Au Québec, près de la moitié des entrepreneurs, soit 48 %, ont besoin d'investissements initiaux de moins de 20 000 \$ pour démarrer leur entreprise, alors que 25 % cherchent moins de 5 000 \$².

Plus de la moitié (53 %) des individus qui envisagent d'entreprendre ou effectuent des démarches en vue de créer une entreprise souhaitent bénéficier de services d'accompagnement dans l'avenir.³

Le microcrédit entrepreneurial fourni par le réseau MicroEntreprendre, c'est :

- > Des prêts jusqu'à 20 000 \$ avec des modalités de remboursement flexibles.
- > De l'accompagnement de proximité, de la formation et du soutien technique adapté et accessible aux réalités de l'entrepreneur.
- > Des prêts provenant directement d'investissements amassés auprès de la communauté et du secteur privé.

Un outil de développement économique

Donner accès au microcrédit, c'est croire que l'amélioration de la situation socio-économique et entrepreneuriale au Québec est le fruit du potentiel humain. Ce sont des hommes et des femmes qui, par la bonification de leurs propres conditions de vie, contribuent à construire un avenir meilleur pour l'ensemble de la société. Le microcrédit entrepreneurial ne fait pas que combler un espace délaissé par les institutions financières, il est avant tout **un outil de développement adapté aux réalités des individus et des collectivités.**

MicroEntreprendre et ses membres contribuent ainsi au développement économique du Québec et y construisent **une culture entrepreneuriale** en s'assurant que tout individu motivé par l'entrepreneuriat puisse **développer son potentiel avec succès.** Le microcrédit est une composante du financement solidaire au Québec et représente **un complément indispensable** aux structures et aux mécanismes institutionnels d'intervention économique et sociale en place.

^{1 2 3} RÉSEAU M (Fondation de l'entrepreneurship), Croissance et internationalisation : les quatre profils de l'entrepreneur québécois sous la loupe. Indice entrepreneurial québécois 2016 du Réseau M[en ligne], 2016. [https://www.reseaum.com/documents/20182/64353/IEQ2016_complet_FINAL_161026.pdf/a7288aa5-9d16-4586-93f8-909c4ba01f24] (consulté en août 2017).

Assurer le développement et l'acquisition des compétences grâce à l'accompagnement de proximité

Le microcrédit entrepreneurial québécois se distingue par sa **fonction d'accompagnement et de soutien technique** en plus de sa fonction de prêt. Cette approche contribue à l'instauration d'une relation de confiance avec les entrepreneurs et met en place les conditions favorables au remboursement des emprunts ainsi qu'au succès des entreprises.

L'accompagnement de proximité est une approche globale qui tient compte de facteurs plus larges que le suivi personnalisé ou individualisé. Les personnes accompagnées ont souvent à acquérir les habiletés liées au rôle d'entrepreneur en termes de savoir-être et de savoir-faire. Elles ont également habituellement besoin d'un accompagnement serré, suivi et régulier. **Le microcrédit a su développer cette expertise pointue qui allie support financier et développement entrepreneurial.** Les professionnels du microcrédit et les experts bénévoles évaluent les différentes capacités des entrepreneurs et les accompagnent dans le développement de leurs aptitudes ainsi que dans l'exploitation de leurs forces jusqu'à ce qu'ils soient prêts à se lancer en affaires. Cette approche d'accompagnement, rigoureuse et efficace, permet aux organisations de microcrédit de recouvrer 90 % des sommes prêtées malgré qu'elles soient considérées à risque. Autre fait marquant, 67 % des entreprises accompagnées par le microcrédit entrepreneurial sont encore en affaires après 5 ans comparativement à seulement 42 % pour la moyenne québécoise.

En réponse aux besoins de personnes exclues des réseaux de financement traditionnels, le microcrédit contribue ainsi également à combattre l'exclusion sociale. Par un accompagnement de proximité, de la formation et du soutien technique combinés à un financement flexible, le microcrédit, tel que pratiqué au sein du Réseau MicroEntreprendre, **favorise assurément le développement économique par la création et la croissance des petites entreprises qui représentent la plus grande part de la création d'emploi et de la génération de richesse individuelle et collective.**

Une communauté d'investisseurs socialement responsables

Offrir du capital d'emprunt venant de communautés locales est une des caractéristiques propres au microcrédit entrepreneurial québécois. Chaque organisation est dotée d'un fonds de capitalisation composé de 60 % d'investissements privés et de 40 % de dons amassés auprès des communautés locales et du secteur privé. Ainsi, MicroEntreprendre est le seul acteur de la finance solidaire à canaliser l'épargne locale à des fins de développement économique et social.

Les personnes, organismes, entreprises ou partenaires financiers, par leurs prêts ou leurs dons, reconnaissent le microcrédit comme un investissement socialement responsable qui a toutes les chances de bénéficier au développement économique de leur communauté. Le microcrédit agit ainsi comme un outil de développement économique et un effet de levier avec d'autres acteurs du financement afin d'éviter la sous-capitalisation des entreprises.

Grâce à une mission mobilisatrice et à un ancrage remarquable dans les communautés où ils sont implantés, les membres de MicroEntreprendre bénéficient d'une grande diversité de sources de capitaux. Il s'agit de près de **8 millions de dollars qu'ils ont pu mobiliser dans différentes régions.** Ces sommes ont été prêtées près de deux fois totalisant à ce jour plus 17 millions de dollars en prêts. Enfin, selon le rapport d'évaluation de 2017 du Ministère de l'Économie, Science et Innovation⁴, l'effet de levier de l'aide financière du Ministère est de 4,26/1. Ainsi, pour chaque dollar versé par le Ministère, le Réseau a été en mesure de mobiliser 4,26 \$ auprès d'autres sources.

⁴ Rapport d'évaluation de la Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017.

Des organisations complémentaires et bien ancrées dans le milieu

Les organisations membres de MicroEntreprendre ont développé sur le terrain **une approche collaboratrice** avec les autres organisations de soutien aux entrepreneurs. Les prêts accordés par les organisations de microcrédit québécois constituent le plus souvent le premier échelon de financement permettant aux promoteurs de lever des fonds auprès d'autres partenaires. Ainsi, **chaque dollar investi par les organisations de microcrédit dans un projet d'entreprise a suscité l'investissement de 7 \$ de la part d'autres acteurs socio-économiques du milieu**. Cet effet de levier multiplie l'impact réel du microcrédit entrepreneurial et démontre ainsi sa complémentarité et son ancrage dans le milieu. En fait, sans ce premier apport, beaucoup de projets entrepreneuriaux ne pourraient se concrétiser.



« Le microcrédit de 5 000 \$ m'a permis de créer un effet levier de 45 000 \$ auprès d'autres partenaires financiers du milieu. L'accompagnement m'aide à m'orienter, me structurer tout en analysant mon projet étape par étape. L'écoute active de ma conseillère me permet de ventiler et de parler des hauts et des bas de ma nouvelle vie d'entrepreneure, en me sentant soutenue dans ce défi passionnant. »

Émilie Lavoie Gagnon, fondatrice, Les Québécoiseries INC.

Un réseau de professionnels engagés

Au fil des ans, le Réseau a su développer un **réseau de bénévoles fort et structuré** qui collabore à l'avancée des pratiques de microcrédit entrepreneurial. De nombreux professionnels aux profils diversifiés offrent bénévolement leur expertise aux organisations membres. Ils interviennent dans la gouvernance des organisations membres, au sein des comités d'investissement ou en tant que ressources expertes pour l'accompagnement et la formation. Leurs expertises jumelées à l'expérience des ressources humaines en place ajoutent compétence et savoir-faire aux organisations. L'apport remarquable des bénévoles illustre à merveille la volonté de prise en main du développement par les collectivités et le rôle de catalyseur de cette volonté collective que les organisations de microcrédit jouent.

MicroEntreprendre compte 50 employés et 320 professionnels bénévoles, **un capital humain riche d'engagements et de solidarité qui contribue à offrir un service aux citoyens dans les collectivités**. Ils sont de précieux alliés du développement économique dans les territoires et ils contribuent à la réduction des frais de fonctionnement des organisations tout en accroissant la gamme et la qualité des services professionnels offerts.

D'après le rapport d'évaluation de 2017 du Ministère de l'Économie, Science et Innovation⁵, 70 % des promoteurs estiment que, globalement, les services reçus de MicroEntreprendre ont contribué à améliorer leurs compétences et leurs reconnaissances, particulièrement sur :

- > Le métier d'entrepreneur (81 %),
- > La gestion d'entreprise (76 %),
- > Les aptitudes personnelles (74 %).

⁵ Rapport d'évaluation de la Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017.

Portrait des entrepreneurs

En 2017-2018, le profil socio-économique des personnes qui ont fréquenté et utilisé les services professionnels des organisations membres de MicroEntreprendre est :

- > 55 % femmes
- > 40 % entre 18 et 35 ans
- > 10 % immigrant-e-s ou réfugié-e-s
- > 17 % à l'assurance-emploi
- > 32 % travailleurs autonomes
- > 9 % sans aucun revenu
- > 15 % travailleurs temps partiel
- > 7 % travailleurs à temps plein
- > 50 % ayant des revenus de moins de 20 000 \$

À la lecture de ces données, nous pouvons constater que la majorité des personnes desservies étaient, au départ, dans une situation de vulnérabilité et de précarité financière. En effet, près de 40 % des personnes étaient sans emploi ou à faible revenu à leur arrivée. Également, les femmes, les jeunes et les immigrants représentent une proportion significative de la clientèle de MicroEntreprendre.

Considérant le contexte de vulnérabilité dans lequel arrive la clientèle, le Réseau est fier de dire que **parmi les personnes accompagnées, près des trois quarts poursuivent la consolidation, le développement ou le démarrage de leur projet d'entreprise.** Ainsi, on constate que sur l'exercice 2017-2018, 76 % des personnes accompagnées ont persévéré dans la voie entrepreneuriale. Les autres personnes sont redirigées vers les ressources appropriées.



3. DES IMPACTS ÉCONOMIQUES MAJEURS

Depuis sa fondation en l'an 2000, MicroEntreprendre s'investit au travers de ses fonds de microcrédit dans la réussite des entrepreneurs et de leurs projets, afin d'assurer des retombées positives partout au Québec.

Voici quelques faits saillants du Réseau sur 19 années de rétrospective :

- 17,4 M\$** en prêts accordés
- 25 359** entrepreneurs accompagnés
- 10 547** emplois créés et maintenus
- 90 %** de taux de remboursement moyen
- 575 153** heures d'accompagnement et de formation
- 2 775** prêts accordés
- 67 %** de taux de survie au bout de cinq ans, des entreprises créées et accompagnées (la moyenne du secteur est de 42 %)
- 1:7 \$** chaque dollar investi par les organisations de microcrédit dans un projet d'entreprise a suscité l'investissement de 7 \$ de la part d'autres acteurs socio-économiques du milieu.
- 50** professionnels au service des microentrepreneurs dans 12 régions du Québec (avec 4 régions supplémentaires en perspective)
- 320** bénévoles engagés au service des microentrepreneurs.

Un appui au développement régional et à la dynamique entrepreneuriale

Au Québec le nombre d'entreprises par habitant (27 pour 1 000 habitants) est nettement inférieur à celui d'autres provinces canadiennes telles que l'Ontario (30), les Prairies (40) et la Colombie-Britannique (38)⁶. En offrant aux personnes n'ayant pas accès au crédit traditionnel la possibilité d'obtenir l'accompagnement et le financement nécessaire à la création, au développement ou à la consolidation de leur entreprise individuelle ou collective, MicroEntreprendre et ses membres contribuent au développement économique du Québec et y stimulent une culture entrepreneuriale.

Le microcrédit québécois contribue en effet à la création d'emploi et de richesse en s'assurant que toutes les personnes puissent développer leur potentiel entrepreneurial avec succès. Ainsi, depuis la création du Réseau, 10 547 emplois ont été créés et maintenus dans les entreprises soutenues. Au total, c'est 18,5 M\$ de richesse qui ont été créés dans les trois dernières années au Québec⁷.

⁶ Tableaux CANSIM 527-0007 et 051-0001, Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE) et Estimations de la population, Statistique Canada

⁷ Rapport d'évaluation de la Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour la période du 1er avril 2014 au 31 mars 2017.

Les principales retombées de ces investissements incluent notamment :

- > **La création et le maintien d'entreprises** qui augmentent l'offre de biens et de services dans les régions et sortent leurs propriétaires de la précarité. De plus, elles créent de l'emploi et génèrent des revenus fiscaux pour les différents paliers de gouvernement.
- > **La création d'emplois durables adaptés au milieu** par la sélection des projets ayant une forte adéquation aux besoins locaux.
- > **La revitalisation des régions** grâce à la création d'entreprise et d'emploi entraînant la réinsertion sociale et économique des personnes. Le maintien des jeunes en régions est aussi un aspect important grâce à la possibilité pour ce public de développer leur entreprise ou d'avoir des opportunités d'emplois.

Les entreprises créées de même que les emplois créés et maintenus attestent de l'action du microcrédit entrepreneurial dans la revitalisation des régions. L'avantage d'une action provenant du terrain est qu'elle s'adapte avec souplesse aux réalités du milieu, ce qui permet une meilleure stimulation de la dynamique entrepreneuriale.

La formule de partenariat public-privé profite au gouvernement qui voit son risque réduit à néant tout en jouissant d'un retour sur investissement et de retombées économiques directes.

Les organisations de microcrédit ayant une capitalisation privée, c'est sur la communauté que le risque financier pèse et non sur les fonds publics. Les sommes investies dans le microcrédit par le Ministère génèrent des retombées purement économiques, mais il faut également tenir compte de tous les impacts préventifs au niveau des coûts sociaux tels que le retrait des personnes du support de l'aide sociale ou de l'assurance emploi.

Le rapport d'évaluation du Ministère de l'Économie, Science et Innovation⁸ démontre que des effets positifs probants découlent des activités de MicroEntreprendre tant sur le plan du dynamisme entrepreneurial que du point de vue socioéconomique. En clair, le gouvernement québécois bénéficie de retombées économiques et sociales directes comme indirectes des sommes qu'il investit dans le Réseau.

En effet, le gouvernement bénéficie directement des retombées économiques générées par la création d'emplois et d'entreprises parce qu'il perçoit ainsi des montants d'impôts, des taxes sur les produits et services et il épargne des paiements d'assurance emploi ou d'aide sociale. De plus, le microcrédit entrepreneurial engendre des changements sociaux majeurs pour ses bénéficiaires : changement de comportement, renforcement durable du savoir-être et du savoir-faire, influence sur les pratiques du secteur, etc. Par son soutien financier, le gouvernement participe à cette action économique et sociale d'envergure.

⁸ Rapport d'évaluation de la Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017.

Les éléments clés de l'efficience de MicroEntreprendre et de ses retombées socioéconomiques sont les suivants :

- > **18,5 M\$ de richesse créée au Québec grâce au microcrédit entrepreneurial⁹.** La richesse créée correspond à la valeur actuelle nette, qui est la différence entre les retombées économiques et les coûts économiques du soutien au Réseau.
- > **Un ratio de rendement de la dépense publique de 2,88¹⁰.** Ce ratio montre que les retombées de l'intervention du Ministère (28,3 M\$) sont supérieures à l'investissement de la société québécoise (9,8 M\$) dans les activités et les services du réseau MicroEntreprendre. Ce ratio correspond à un rendement annualisé de 63 % de la dépense publique. Ainsi, la dépense publique consentie pour soutenir les activités et les services du réseau MicroEntreprendre est rentable pour la société québécoise.
- > **Un coût de revient de 1 476 \$ par entreprise soutenue et de 5 330 \$ par emploi créé.** Du point de vue du Ministère, les coûts de revient par entreprise soutenue et par emploi créé dans les entreprises soutenues sont raisonnables.¹¹

Le microcrédit entrepreneurial est définitivement un moyen peu coûteux et plus rentable pour atteindre les objectifs gouvernementaux de développement économique et avoir un impact significatif sur la dynamique des régions.

⁹ Rapport d'évaluation de la Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017.

¹⁰ Rapport d'évaluation de la Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017.

¹¹ Ce coût correspond au montant actualisé (taux de 6 %) de l'aide financière ministérielle versée au Réseau de 2015 à 2017 divisé, d'une part, par le nombre total d'entreprises soutenues par les organisations membres de MicroEntreprendre et, d'autre part, par le nombre total d'emplois créés dans ces entreprises.

4. RECOMMANDATIONS

À la lumière de sa lecture du paysage de l'entrepreneuriat au Québec, MicroEntreprendre présente au gouvernement du Québec les recommandations suivantes :

Recommandation 1

Que le gouvernement renforce le dispositif d'accompagnement des entrepreneurs dans toutes les régions du Québec et appuie, pour des raisons d'efficacité, les ressources offrant les services combinés : financement flexible et accompagnement de proximité ce qui permettra d'augmenter le nombre d'entreprises créées et d'améliorer le taux de leur survie, au bout de cinq ans.

Recommandation 2

Que le gouvernement appuie les efforts du Réseau MicroEntreprendre pour la création d'un fonds national québécois du microcrédit permettant aux organisations membres du réseau d'avoir accès à du capital à la hauteur des besoins leur permettant ainsi de se concentrer sur les services et l'accompagnement des entrepreneurs dans toutes les régions du Québec.

Recommandation 3

Que le gouvernement fasse en sorte qu'une partie des intérêts générés par le fonds des immigrants investisseurs, géré par Investissement Québec, soit utilisée sous forme de microcrédit entrepreneurial via le Réseau MicroEntreprendre pour soutenir les microentrepreneurs (incluant les entrepreneurs issus de l'immigration) dans toutes les régions et en faire un axe stratégique pour favoriser la régionalisation de l'immigration.

Recommandation 4

Que le gouvernement bonifie l'entente d'aide financière 2018-2022 intervenue entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation et le Réseau MicroEntreprendre pour permettre aux organisations membres du réseau MicroEntreprendre de desservir un maximum d'entrepreneurs sur leurs territoires et faire face aux contraintes de déploiement des services en régions en raison de l'éloignement et la vastitude des territoires (milieu rural) et répondre à la demande importante en service d'accompagnement dans les centres urbains.

Recommandation 5

Que le gouvernement positionne le Réseau MicroEntreprendre, et ses organisations régionales membres, clairement parmi les outils privilégiés pour le développement économique et territorial du Québec.

Recommandation 6

Que le gouvernement du Québec soutienne la visibilité du réseau MicroEntreprendre et de ses membres dans toutes les régions et fasse de la célébration de la Journée nationale du microcrédit, un élément clé de sa stratégie de valorisation de l'entrepreneuriat individuel et collectif.

5. CONCLUSION

MicroEntreprendre a su faire la preuve, au cours des dernières années, de son rôle essentiel dans la chaîne entrepreneuriale. Pour des entrepreneurs en devenir et en action, ayant le potentiel de générer de l'emploi dans une multitude de domaines, le microcrédit représente souvent le seul accès possible à de l'accompagnement de proximité et à une source de financement souple et globale. Le microcrédit entrepreneurial est ainsi au carrefour de plusieurs métiers : le soutien à l'entrepreneuriat, la création d'emploi, l'économie sociale et solidaire ainsi que la vitalisation des régions.

Le Réseau invite le gouvernement à se pencher de façon proactive sur le bénéfice et l'impact du microcrédit. Puisque les objectifs poursuivis par MicroEntreprendre sous-tendent un double rôle social et économique, le microcrédit s'avère hautement pertinent comme stratégie de développement économique pour le Québec. En effet, nos membres ont une capacité à innover dans leurs façons de faire et dans leur offre de service, pour répondre encore mieux aux besoins des entrepreneurs et des entreprises.

Ce faisant, le Réseau est déterminé plus que jamais à participer au démarrage, à la consolidation, au développement et au suivi du plus grand nombre possible d'entreprises dans une perspective de croissance inclusive pour le Québec.

6. LISTE DES ORGANISATIONS RÉGIONALES MEMBRES DU RÉSEAU MICROENTREPRENDRE

ORGANISATIONS RÉGIONALES	TERRITOIRE DESSERVI	SITE INTERNET
Accès Micro-crédit Gaspésie	Gaspésie	http://amcgaspesie.org/
ACEM Microcrédit Montréal	Montréal	http://acemfinancement.ca
Fonds d'emprunt Montérégie	Montérégie	www.acers.qc.ca
Microcrédit Charlevoix	Charlevoix	www.cerclesdempruntdecharlevoix.org
Fonds communautaire d'accès au micro-crédit	Basses-Laurentides	www.fondsmicrocredit.qc.ca
Fonds Mauricie	Mauricie	www.fondmauricie.com
Fonds d'emprunt Québec	Capitale-Nationale	web.fonds-emprunt.qc.ca
Fonds d'emprunt des Laurentides	Hauts-Laurentides	www.felaurentides.org
Fonds d'entraide communautaire inc.	Saguenay-Lac-Saint-Jean	www.lefec.org
Fonds émergence Estrie	Estrie	www.fondsemergenceestrie.ca
Micro-Crédit Chaudière-Appalaches	Chaudière-Appalaches	https://www.microcreditca.org/
Microcrédit KRTB	MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup, de Témiscouata et des Basques	www.microcreditkrb.ca
Fonds d'emprunt de l'Outaouais	Outaouais	www.optionfemmesemploi.qc.ca
Réseau accès crédit	Bas-Saint-Laurent	www.reseauaccescredit.com
Société communautaire lavalloise d'emprunt	Laval	www.socle.org